



# LE PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DU CENTRE-BOURG

RÉUNION PUBLIQUE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2023

# ORDRE DU JOUR

- Introduction
- Les vitesses
- Les sens de circulation
- La circulation vélo et piétonne
- Le stationnement
- La suite



# POURQUOI UN PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT À GUÉMÉNÉ-PENFAO ?

INTRODUCTION





# LE PLAN DES VITESSES

LES GRANDS PRINCIPES DE DIMINUTION DE VITESSE



## DIMINUER LES VITESSES MOTORISÉES ?

- De nombreux sites sensibles dans le centre-bourg : écoles, zones commerçantes, équipements publics, rues étroites, traversées de RD dangereuses, etc.
- Enjeu de détourner le trafic de transit de ces espaces pour privilégier l'accès aux visiteurs
- Comment faire ?
  - Pour les gens en transit : complexifier l'itinéraire ou créer des voies sans issues
  - Pour les visiteurs : rendre simple l'accès à ces zones ► Identifier rapidement les parkings autour du centre par une boucle reliant tous les parkings, avec un jalonnement adapté
  - Apaiser les vitesses aux abords des lieux de vie, qu'importe le trafic ► Utiliser les outils d'apaisement existants : zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes

# Commerces, services et équipements en centre-bourg de Guéméné-Penfao

## Les sites sensibles



### Activités présentes

- ▲ Artisan
- ▲ Commerce
- ▲ Equipement
- ▲ Santé
- ▲ Services
- ▲ Local vacant

### Zones sensibles

- Ecoles, commerces, traversées dangereuses, équipements

- Établissements scolaires
- Carrefours d'entrées au nord
- Dans un périmètre restreint :
  - 51 locaux professionnels occupés
  - 5 locaux vacants
  - 10 équipements publics



## Limitations de vitesses actuelles en centre-bourg de Guémené-Penfao



- Quelques routes limitées à 30 km/h
- Peu de ralentisseurs
- Pas de continuité dans la limitation de vitesse : à chaque intersection, on repasse à 50 km/h
- Route de Châteaubriant : limitation à 30 km/h peu efficace

## RÉSULTATS DES COMPTAGES ROUTIERS - VITESSES

- Pour les routes déjà **limitées à 30 km/h**, 85% des automobilistes roulent en-dessous de :

Rue de Beslé : 20-25 km/h	Rue Garde-Dieu : 24 km/h	Rue Saint-Clément : 24-27 km/h
Place de l'Eglise Est : 27 km/h	Place de l'Eglise Ouest : 34 km/h (en descendant)	

- Pour les routes **limitées à 50 km/h**, 85% des automobilistes roulent en-dessous de :

Haut de l'avenue de la Victoire : 32-36 km/h	Boulevard de Courcelles : 44-50 km/h	Rue de l'Eglise : 21-24 km/h
Rue des Porteaux : 33-34 km/h		

- ▶ Passer à 30km/h en centre-bourg n'est pas pénalisant car c'est déjà la réalité dans la majorité des cas



# ZONES À CIRCULATION APAISÉE – RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION



Zone 30

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Double-sens cyclable généralisé
- Piéton prioritaire
- Aménagement avec trottoirs accessibles (1,40m) et une chaussée classique
- L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse
- **Différent de la rue limitée à 30 km/h**



Zone partagée

- Vitesse limitée à 20 km/h
- Double-sens cyclable généralisé
- Piéton prioritaire
- Stationnement marqués
- Aménagement accessible (espaces continus dégagés de 1,40m) et chaussée plutôt non classique



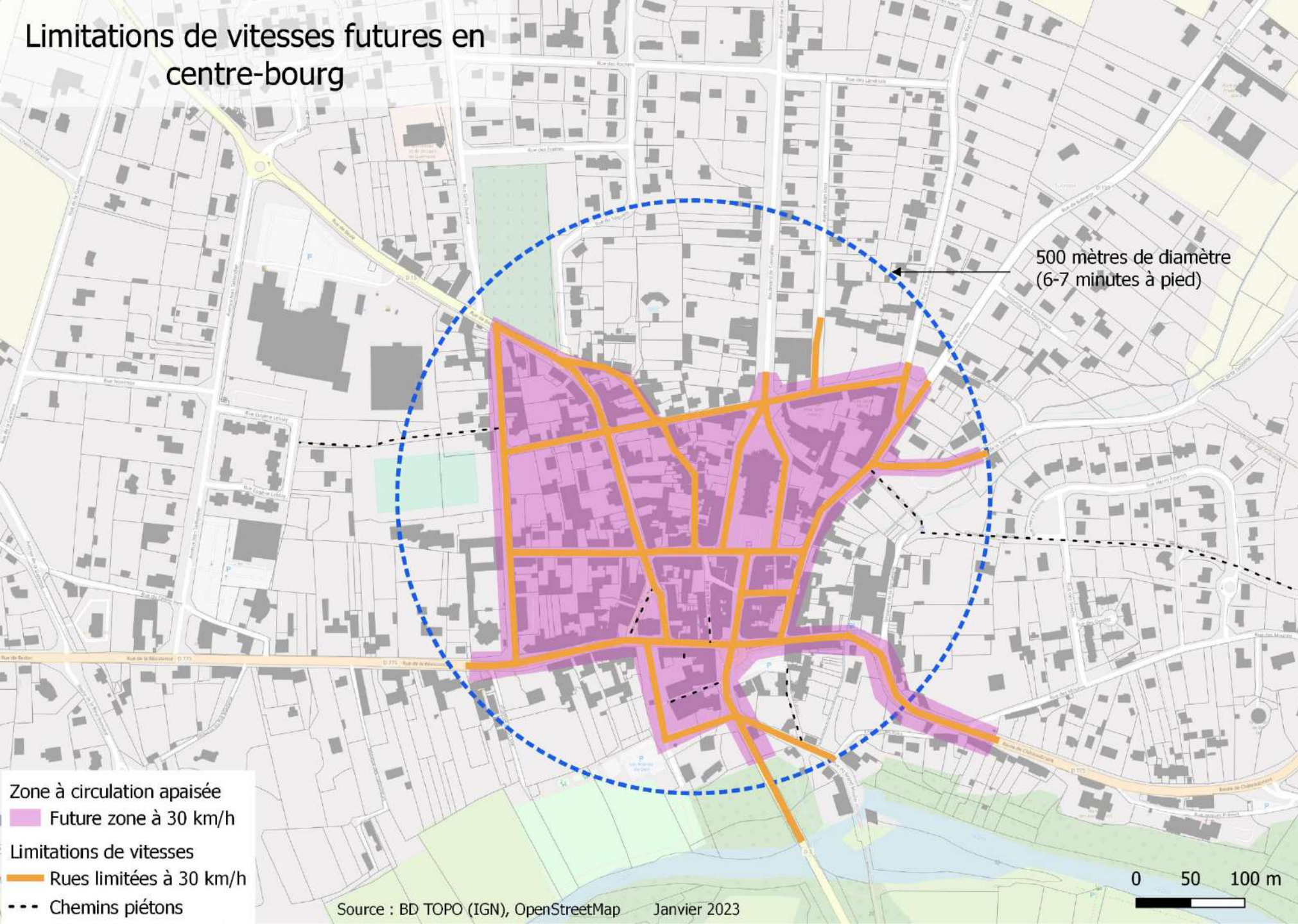
Aire piétonne

- Zone affectée aux piétons
- Piétons prioritaires
- Temporaire ou permanente
- Vélos admis, au pas
- Véhicules de desserte autorisés, au pas (livraisons, secours, ...)
- Fait pour favoriser la vie locale



# Limitations de vitesses futures en centre-bourg

# Proposition

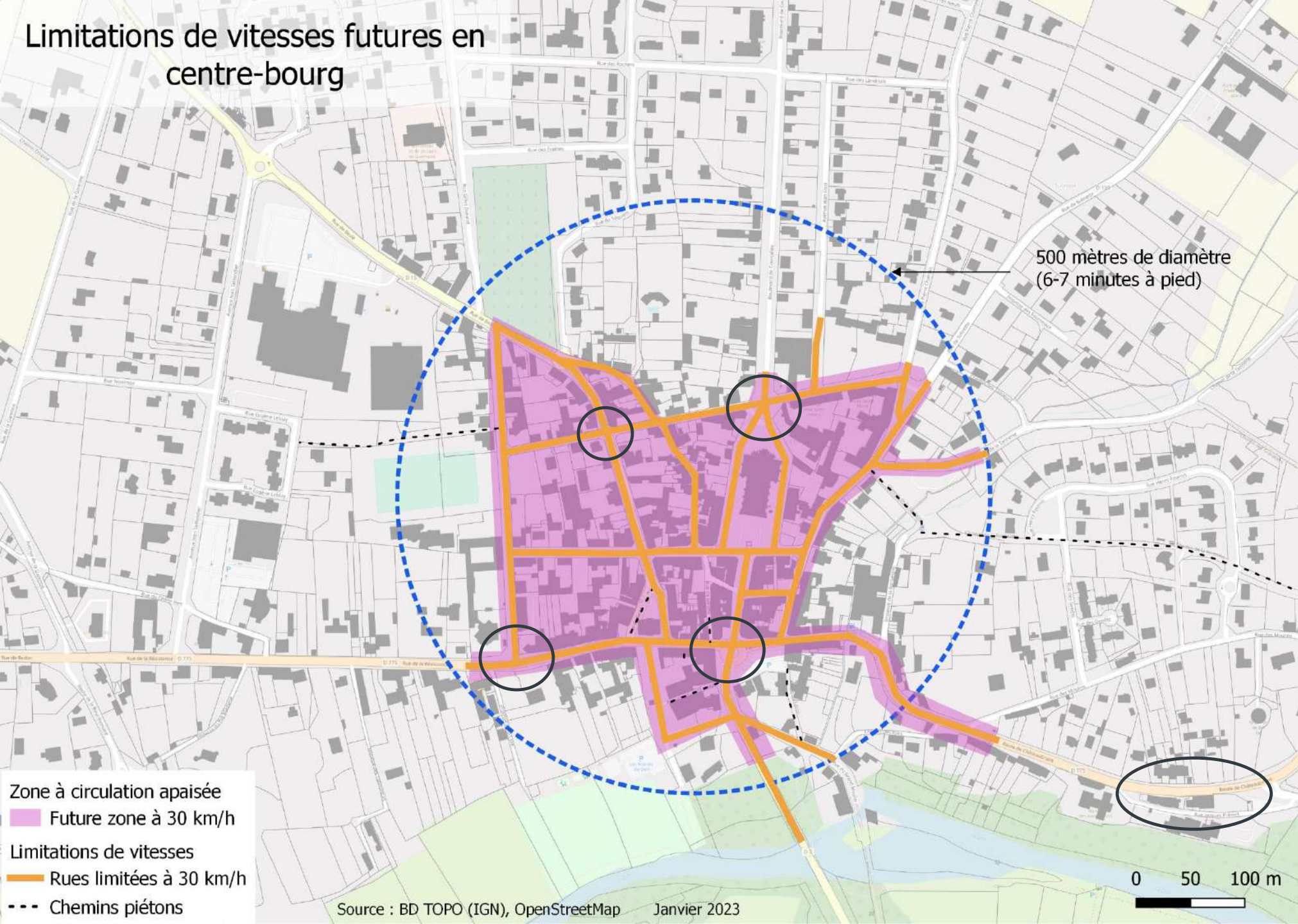


- Création d'une zone 30 pour généraliser la vitesse à 30 km/h et couvrir toutes les zones sensibles



# Limitations de vitesses futures en centre-bourg

# Proposition



500 mètres de diamètre  
(6-7 minutes à pied)

- Zone à circulation apaisée
- Future zone à 30 km/h
- Limitations de vitesses
- Rues limitées à 30 km/h
- Chemins piétons

Source : BD TOPO (IGN), OpenStreetMap Janvier 2023

0 50 100 m

## Vigilances :

- Marquer les entrées / Effets de portes
- Route de Châteaubriant
- Carrefours problématiques



# LE PLAN DES SENS DE CIRCULATION



## REVOIR LES SENS DE CIRCULATION ?

- Quels sont les enjeux ?
  - Détourner le transit des rues de distribution et de desserte locale
  - Rendre simple l'accès aux visiteurs
  - Modérer les vitesses
  - Aménager les routes pour permettre une plus grande circulation et sécurité des piétons et des cyclistes
- Les comptages routiers aident à voir l'état réel du trafic ► Faire des comparatifs avant / après



# Comptages routiers / Septembre- Octobre 2022

## État des lieux

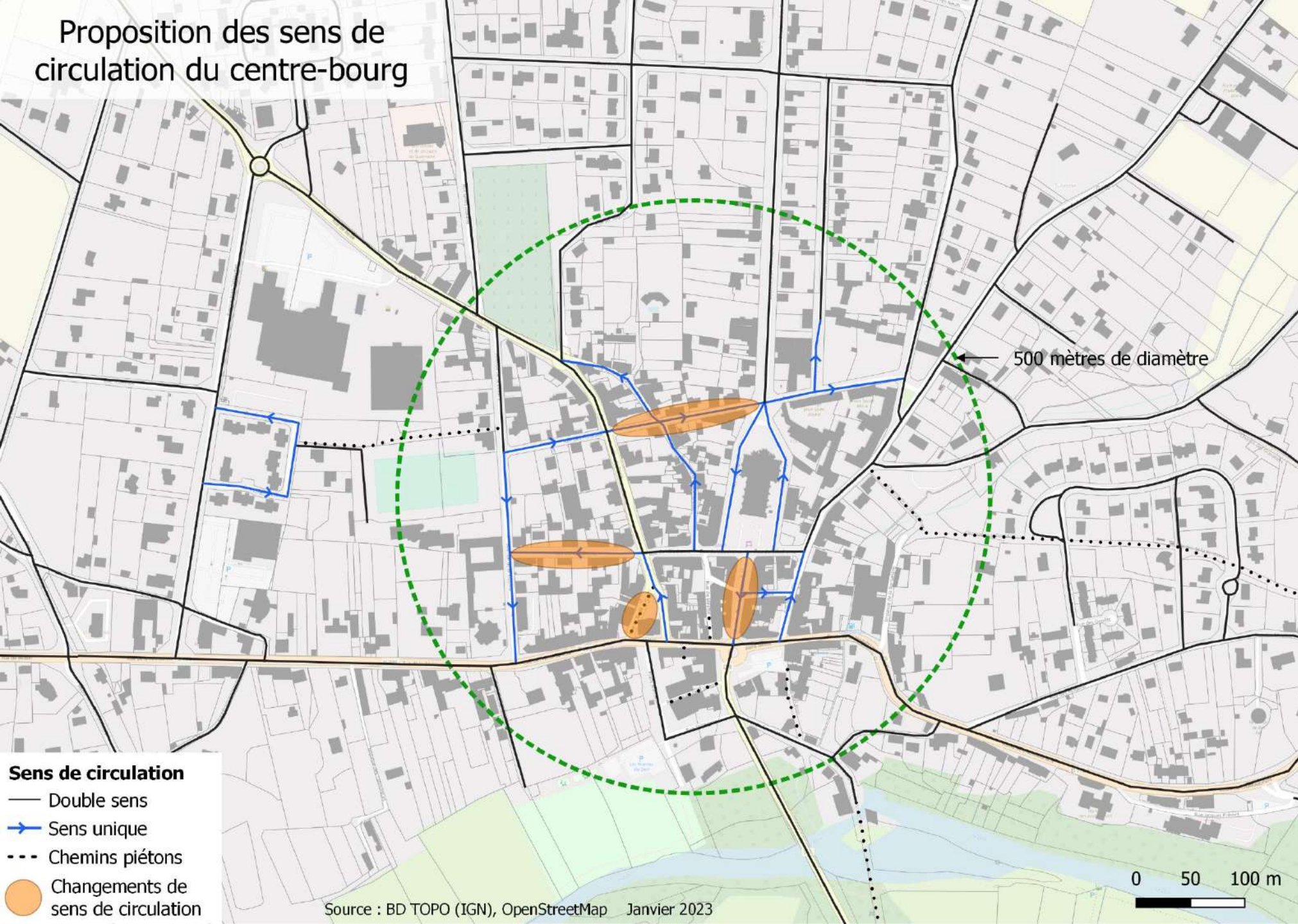


➤ Les comptages routiers permettent de voir l'incidence de passer une rue à sens unique : à faire dans chaque sens (cf. diapos suivantes)



# Proposition des sens de circulation du centre-bourg

# Proposition



Changements :

- Rue des Porteaux
- Rue de l'Église
- Rue du Vélodrome
- Rue de Beslé

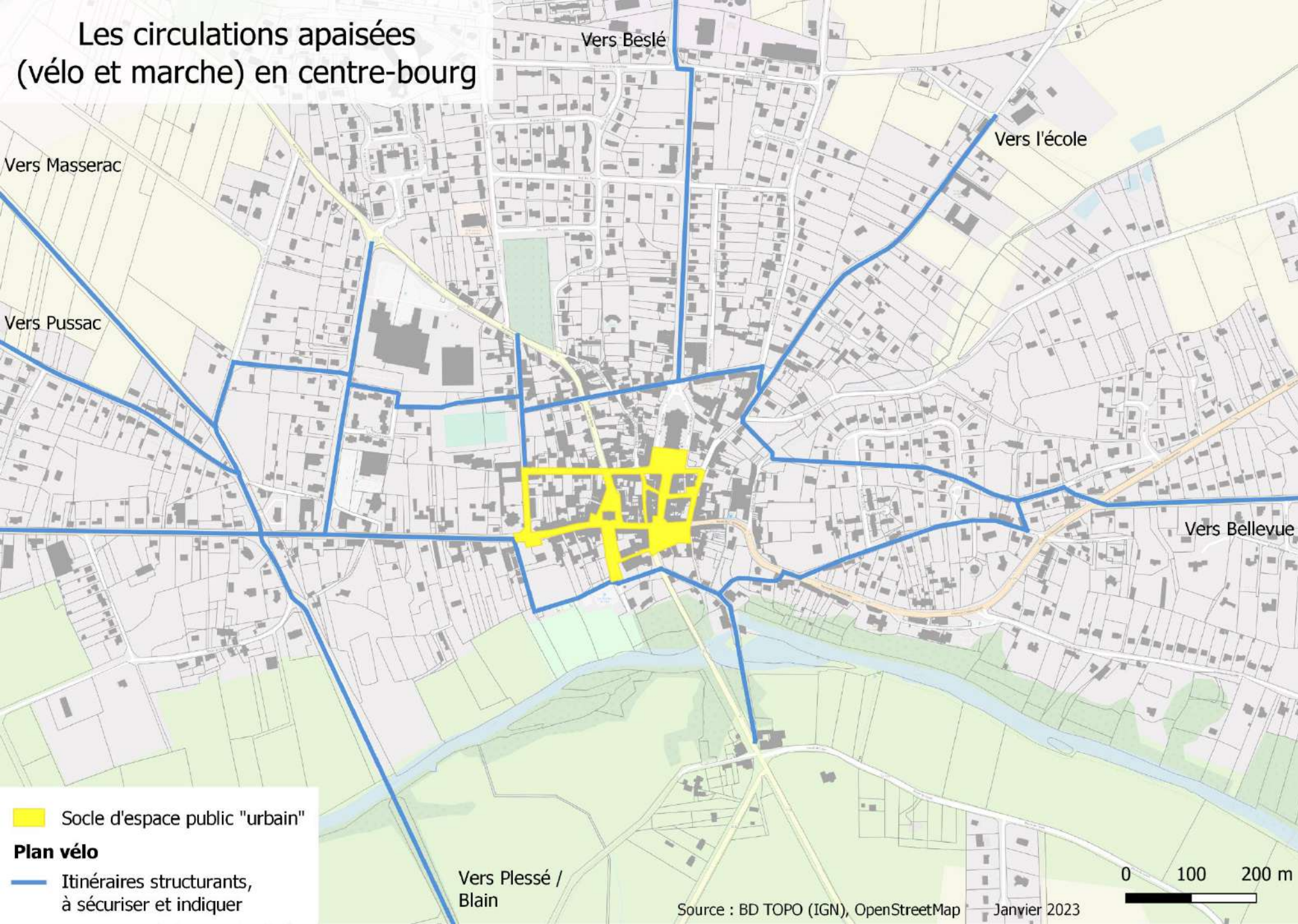


# LES CIRCULATIONS PIÉTONNES ET CYCLISTES





## Les circulations apaisées (vélo et marche) en centre-bourg



## Objectif de création d'un réseau cyclable pour des déplacements quotidiens

- Itinéraires sécurisés et continus pour desservir le centre facilement (enfants et adultes)
- Signalétique (distance, temps)
- Éléments complémentaires et indispensables à la pratique du vélo (stationnements, réparation, etc.)
- Des espaces publics centraux difficiles à aménager pour les cyclistes : espace mixte

■ Socle d'espace public "urbain"

### Plan vélo

— Itinéraires structurants,  
à sécuriser et indiquer

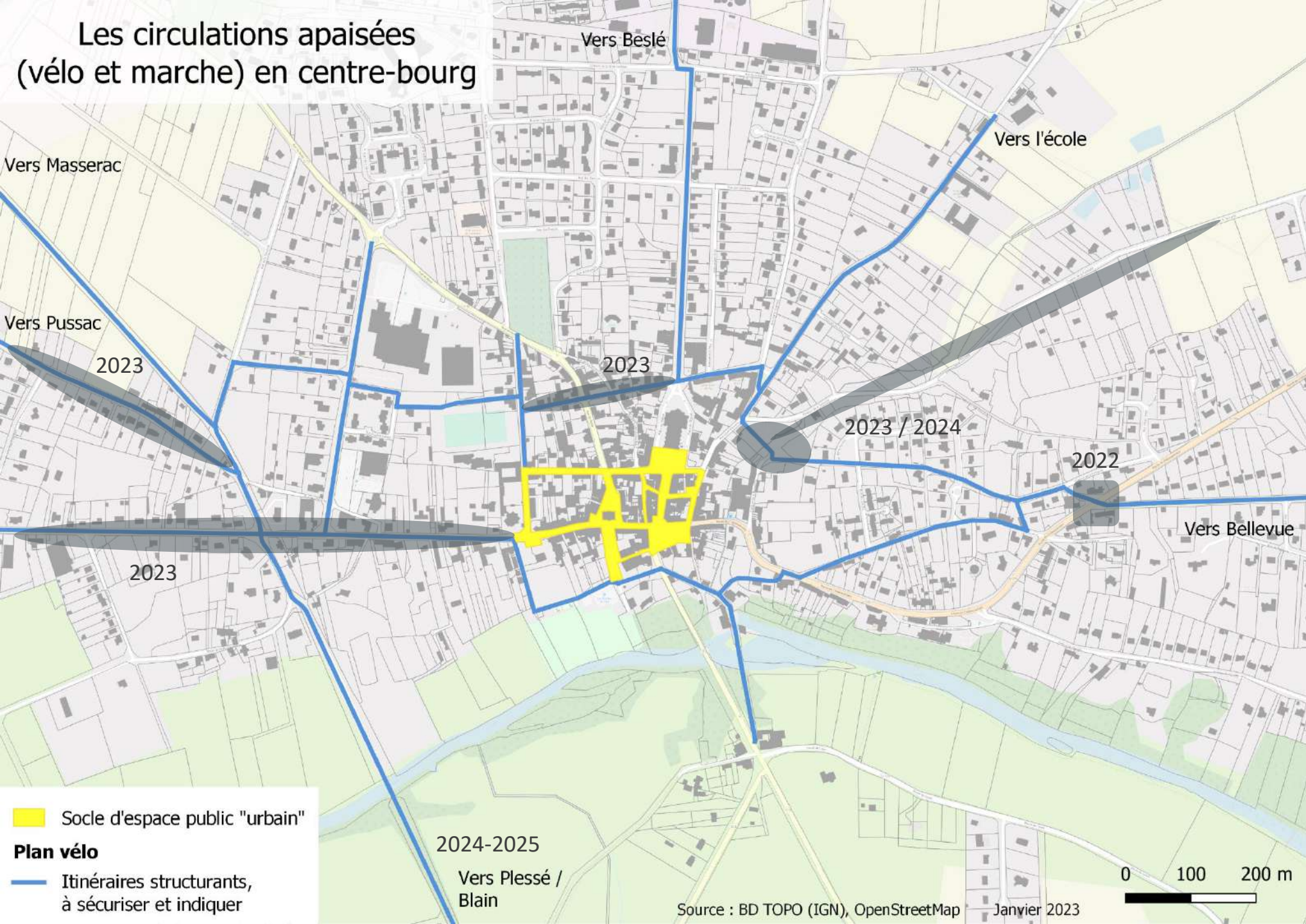
# POURQUOI TRAVAILLER SUR LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS ?

- Donner envie de marcher, de rester dans l'espace public → être innovant, créatif, « beau », poétique, ludique (et confortable, accessible, réglementaire) afin de donner de la valeur aux lieux, de faciliter l'appropriation et de (re)donner de la qualité d'usage
- Faire simple et frugal → à travers les matériaux utilisés, la signalétique déployée, les espaces aménagés, privilégier les matériaux et les mobiliers peu onéreux mais aussi sobres et peu énergivores
- Imaginer des aménagements simples, peu coûteux mais de qualité, rapides et faciles à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des espaces du quotidien
  - Jardinières ou installations éphémères en bois (au lieu de bordures en béton ou en plastique)

*3 secteurs à l'étude : autour de la Mairie, rue de l'Eglise, place Jean Jaurès*



# Les circulations apaisées (vélo et marche) en centre-bourg



## Concrétiser ce réseau cyclable et piéton - Calendrier

- Requalification de voirie et aménagements cyclables 2023-2024 :
  - Rue de Redon
  - Rue de la Houssine
  - Chemin de la Fontaine
  - Chemin de la Tannerie
- Bande cyclable rue des Porteaux 2023 (par les services techniques)
- Voie verte Massérac/ Guéméné/Plessé/Blain 2025 (réalisée par le Département 44)
- Espaces publics du centre : parvis Mairie, rue de l'Eglise 2023-2024 et place Jean Jaurès à plus long terme

■ Socle d'espace public "urbain"

**Plan vélo**  
— Itinéraires structurants, à sécuriser et indiquer



# LE PLAN DE STATIONNEMENT



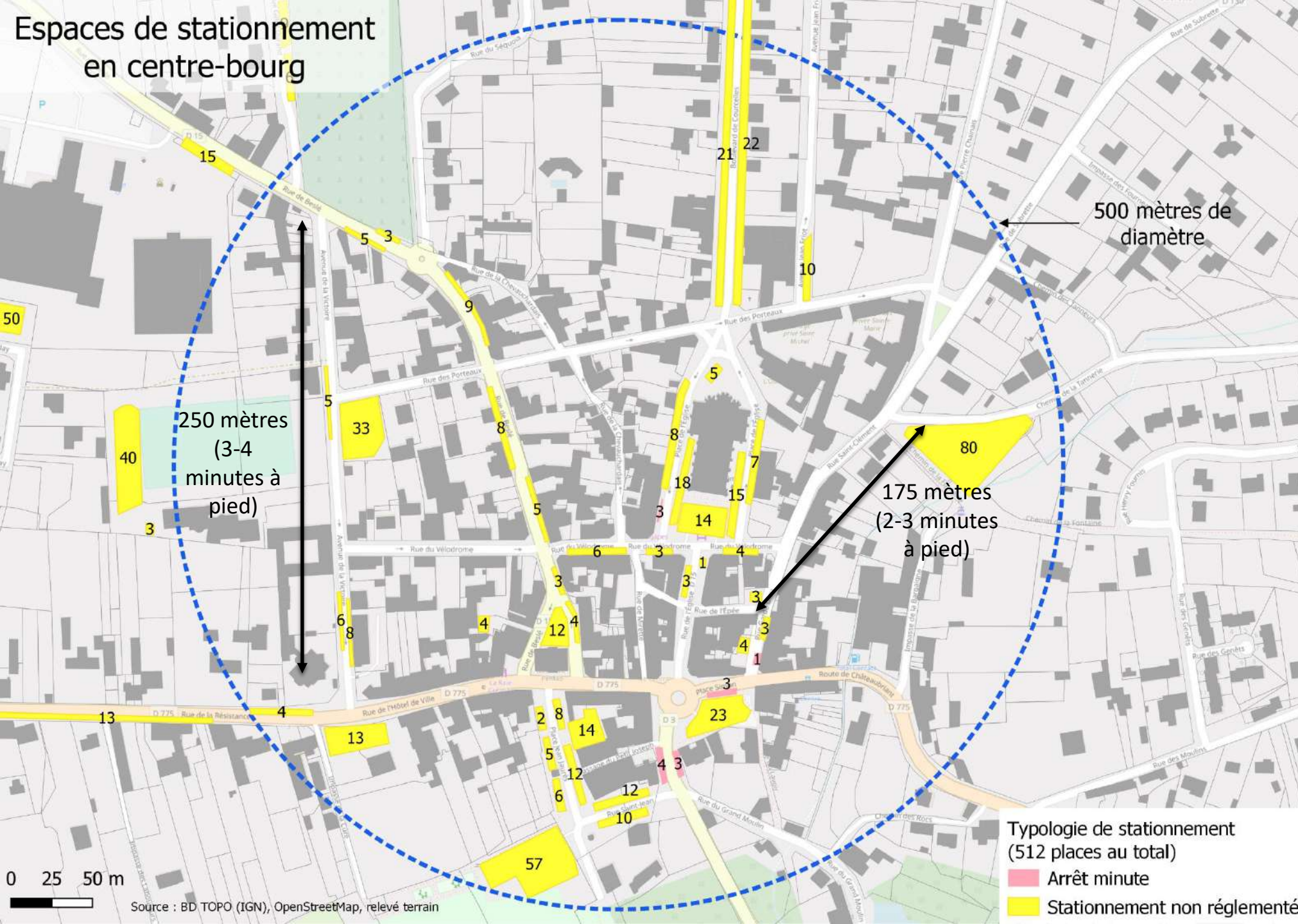
# LES ENJEUX DU STATIONNEMENT

- Pouvoir identifier rapidement les parkings visiteurs pour faciliter l'accès au centre.
- En cas de places occupées à tous les moments de la journée (y compris la nuit et avec une part importante de stationnement gênant ou dangereux) : réfléchir pour trouver des solutions complémentaires permettant de répondre aux besoins de stationnement
- En cas de places libres tout au long de la journée : on peut envisager la suppression de quelques places permettant une nouvelle répartition de l'espace public
- Le stationnement à proximité des commerces doit privilégier une forte rotation des véhicules
- Problématique des logements sans garages : en cas de parkings vides en soirée, étudier les possibilités de mutualisation pour les riverains, par exemple pour ceux n'ayant pas de garages
- Le comptage permet de quantifier ce qui existe et de voir où il y a des problèmes



# État des lieux

## Espaces de stationnement en centre-bourg

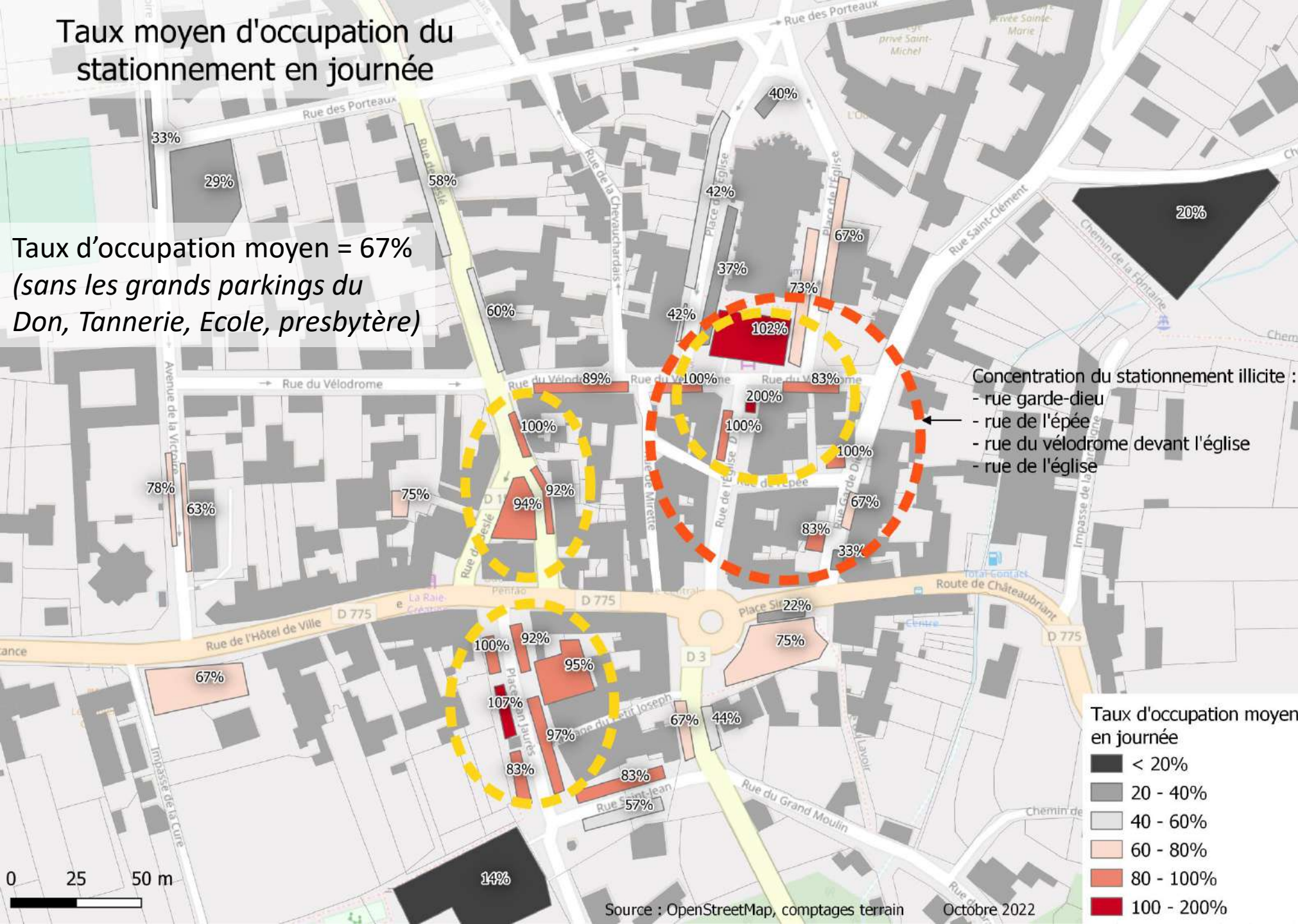


- 512 places disponibles dans le centre-bourg
- Peu de places dans l'hyper-centre mais beaucoup de places à quelques dizaines de mètres
- 56 locaux professionnels recensés (commerces, services, ...) dans ce périmètre
- 10 équipements publics (mairie, médiathèque, établissements scolaires, ...)



# Taux moyen d'occupation du stationnement en journée

Taux d'occupation moyen = 67%  
(sans les grands parkings du Don, Tannerie, Ecole, presbytère)



## État des lieux

Taux d'occupation : photographie à un instant T du nombre de places occupées par rapport au nombre de places offertes.

- Jusqu'à 80% le stationnement est facile
- À partir de 95% le stationnement devient difficile

► 3 secteurs concernés

Taux de stationnement illicite : permet d'identifier un mauvais fonctionnement de l'organisation du stationnement

► 1 secteur concerné



# Taux moyen d'occupation du stationnement en soirée



## État des lieux

Taux d'occupation : photographie à un instant T du nombre de places occupées par rapport au nombre de places offertes.

- À partir de 95% le stationnement devient difficile

Concentration du stationnement illicite :  
 - rue garde-dieu  
 - rue de l'épée  
 - rue du vélodrome devant l'église  
 - rue de l'église

Taux de stationnement illicite : permet d'identifier un mauvais fonctionnement de l'organisation du stationnement

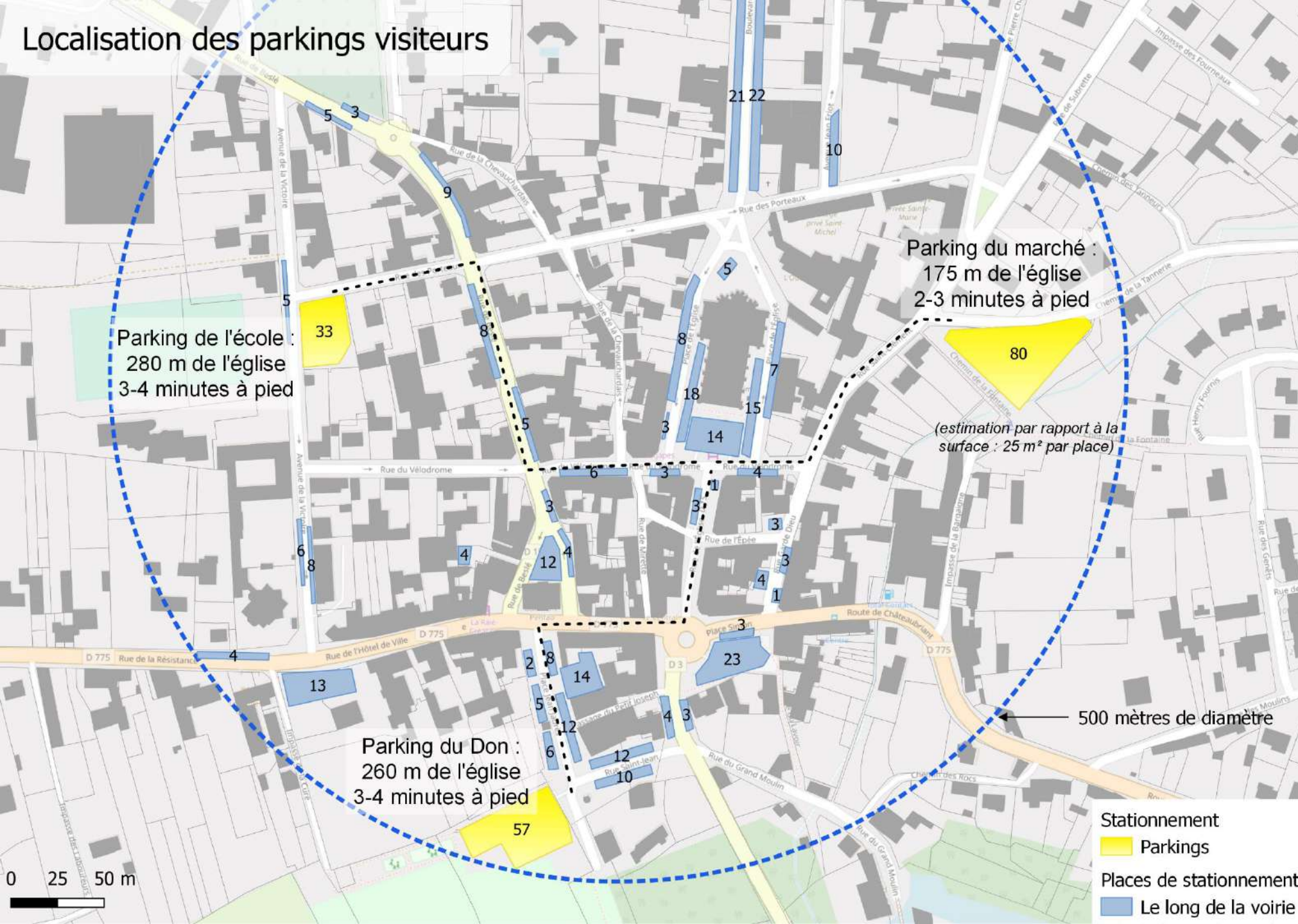
- Problèmes concentrés dans un cercle de 100m
- Report possible autour de l'église

Taux d'occupation moyen en soirée

■	< 20%
■	20 - 40%
■	40 - 60%
■	60 - 80%
■	80 - 100%
■	100 - 200%



## Localisation des parkings visiteurs



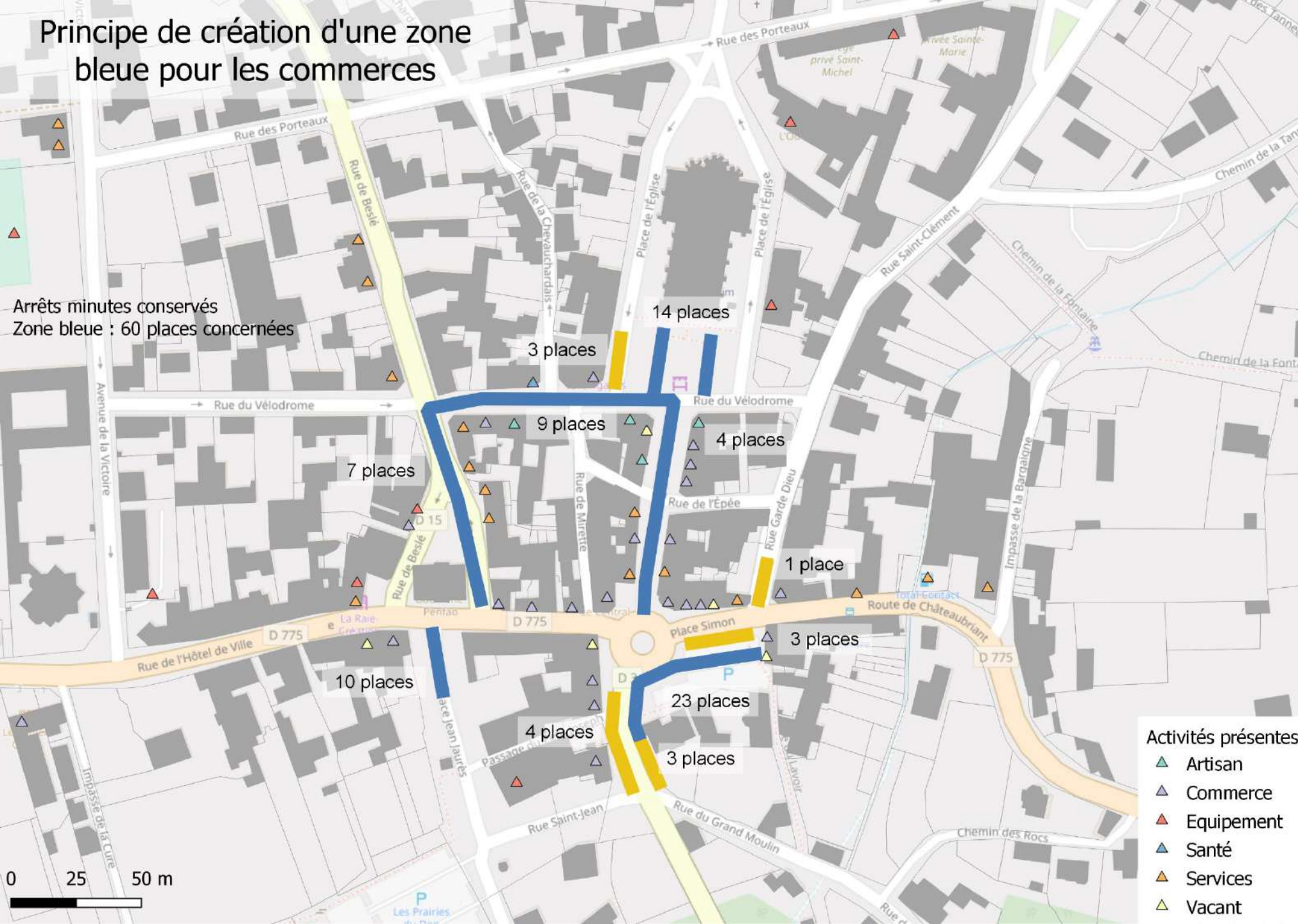
► Pour se garer rapidement d'où que l'on arrive

**Signalisation verticale :**  
nom du parking,  
nombre de places,  
distance et temps

**Aménager des parcours piétons agréables et sécurisés** depuis les parkings jusqu'au centre



# Principe de création d'une zone bleue pour les commerces



# Proposition

► Pour favoriser la rotation autour des commerces en journée

**Principe d'une zone bleue :** contrôle par disque, lignes de couleur bleues au sol, signalisation verticale

**Quelle place pour les riverains/commerçants en journée ?**

- Parking du Don : 57 places (3 minutes)
- Parking du marché : 80 places (3 min)
- Parking de l'école : 33 places (3 min)
- Stationnement le long des routes



LA SUITE





## LA SUITE

- Expérimentation sur 1 an
- Groupes de travail à créer sur 3 secteurs clés du centre-bourg :
  - Mairie
  - Rue de l'Église
  - Place Jean Jaurès
- Automne / Hiver 2023 : vérifier l'efficacité de ces mesures par de nouveaux comptages routiers





